

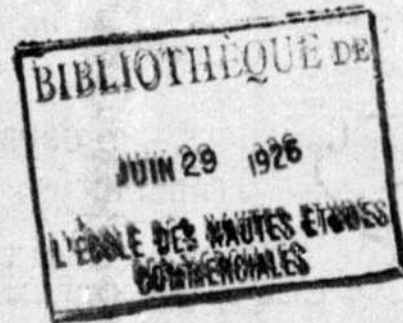
27e ANNEE

JUIN 1926

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

Travaux de la Chambre:

Assemblée générale trimestrielle	63	Séance du Conseil (12 mai 1926)	67
Séance du Conseil (14 avril 1926)	64	Les eaux des Grands Lacs	68
Séance du Conseil (21 avril 1926)	65	Association Nationale Longfellow-Evangéline	71
Séance du Conseil (28 avril 1926)	66	Maisons françaises demandant des agents au Canada	72

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE
MONTREAL-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
MONTREAL-LIVERPOOL
MONTREAL-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

SERVICE D'HIVER
PORTLAND,
HALIFAX-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
PORTLAND,
HALIFAX-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
PORTLAND-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

Service Français

Département spécial pour les
personnes de langue française,
sous la direction de Monsieur
J. A. Héroux.



The Robert Reford, Co.

Agents Généraux
Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean, N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.

CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
NEW-YORK-CHERBOURG,
SOUTHAMPTON
NEW-YORK-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, HAMBURG
NEW-YORK-
MEDITERRANEE
BOSTON-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-LONDONDERRY,
GLASGOW

**The Cunard Steam Ship Co.,
Ltd.**

Liverpool Londres Paris.

C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enlear"

Tour d'Europe

52 jours \$795. *Tous frais compris.*

20 VILLES — 6 PAYS

Liverpool — Londres — Bruxelles — Cologne

Les Bords du Rhin

Mayence — Strasbourg — Lucerne — Milan — Venise — Florence
Assise — Rome — Gênes — Nice — Monte Carlo — Marseille
Carcassonne — Lourdes — Bordeaux — Paris.

Directeur:

M. l'abbé Arthur Maheux, M.A.

Chaplain de Spencerwood,

Président de la Société du Parler Français.

Départ le 17 juillet, par le **Mégantic**

Pour tous renseignements s'adresser à

VOYAGES HONE

95 Saint-Jacques, Montréal.
ou à

14 Du Fort, Québec

LAURENT TURCOTTE

Directeur Service langue française
211 McGill, Montréal. Ma. 7760
ou l'agent local



**WHITE STAR LINE
SERVICE CANADIEN**

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1926-1927

PRESIDENT :

M. J.-V. DESAULNIERS, The Greater Montreal Land & Investment Company, 90 rue St-Jacques.

1er VICE-PRESIDENT :

M. J.-A. PAULHUS,
D. Hutton Co., 428 rue Bonsecours.

2ème VICE-PRESIDENT

M. RAOUL-O. GROTHE,
L.-O. Grothé Ltée, 556 Boul. St-Laurent.

TRESORIER :

M. C.-E. GRAVEL,
Administrateur, 50 Notre-Dame Ouest

SECRETAIRE :

M. J.-C. GROVES-CONTANT,
76 rue Saint-Gabriel.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. Cardin, Israël, Dir. "P.-P. Martin Ltée", 50 St-Paul Ouest.
Charest, Nap., Dir. "J.-J. Joubert Ltée", 975 rue St-André.
Contant, S.-L., salaison en gros, 565 rue Marquette.
Delorme, H., Sec.-Trés. "Laporte, Martin Ltée", 584 rue St-Paul Ouest.
Desmarais, D.-F., Prés. "La Duchesse Shoe Co.", 92 Beaudry.
Déziel, Wilfrid, "Hudon, Hébert & Chaput Ltée", 18 De Bresoles.
Gareau, J.-O., courtier, 5 Mont-Royal Ouest.
Gélinas, L.-A., "Mark Fisher Sons & Co.", 36 carré Victoria.
Gervais, J.-P., march. de nouveautés, 209 Ste-Catherine Est.
Labrecque, J.-O., march. de charbon, 141 rue Wolfe.
Laferté, J.-A., march. de bois en gros, 97 St-Jacques.

MM. Laureys, Henry, Dir. "Ecole des Hauts Etudes Commerciales", 399 Ave Viger.
Lavallée, A.-S., march. de chaussures, 101 Boul. St-Laurent.
Linteau, J.-O., Gér. "Légaré Auto & Supply Co.", 385 rue Ontario Est.
Meunier, Théo., Gér. "British Colonial Fire Ins. Co.", 90 rue St-Jacques.
Pitt, Ernest, Prés. "E. Pitt & Company", 119 Craig Ouest.
Raymond, Avila, march. de ferronnerie, 445 rue St-Jacques.
Rolland, Jean, Dir. "La Cie de Papier Rolland", 143 rue St-Paul Ouest.
Trépanier, Léon, publiciste, Edifice Canada Cement Co.
Vadboncoeur, Ed., pharmacien, 539 Ste-Catherine Est.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents :

Sir Hormidas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 584 St-Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, Ave de l'Hôtel de Ville.
O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 909 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillier, 911 boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Bresoles.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1119, rue Notre-Dame Ouest.

MM. Adélar Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 Avenue Pineau.
Ludger Gravel, négociant, 26 Place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180 rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 417, St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. chaussures, 16, Notre-Dame Ouest.
Joseph Ethier, 97, rue St-Jacques.
Jos. Daoust, manufacturier, 49 Sq. Victoria.
P.-E. Joubert, "Lamontagne Ltée", 331 Notre-Dame Ouest.

2.—Ancien vice-présidents et trésoriers :

MM. Ubald Garand, 62, rue Saint-Jacques.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 854, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lanctôt, 2148, rue St-André.

MM. Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Jos. Filiatrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 70, rue St-Denis.
J.-N. Cabana, 190 St-Jacques.
Alex. Prud'homme, 270 Craig Est.

Membre d'honneur de la Chambre : Hon. Sir Lomer Gouin, P.C., K.C.M.G.

AVOCATS-CONSEILS :

M. LEON GARNEAU, C.R., 86 Notre-Dame Ouest; M. J.-C. LAMOTHE, C.R., 11 Place d'Armes.

Vérificateurs :

MM. A. Cartier, C.G.A., et F.-R. Paquet, L.-A., C.G.A.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1926-27

Affaires Municipales:—MM. J. N. Cabana, Président, Jos. Ethier, Gust. Francq, J.-O. Gareau, Ludger Gravel, J.-O. Labrecque, L.-A. Lavallée, E.-F. Larivière, J.-A. Laprès, J.-C. Poissant, Pierre Rolland.

Agriculture:—MM. J.-L. Blais, Dr T.-A. Brisson, Adélar Fortier, Ed. Gernaey, Zéph. Joubert, Nap. A. Labbé, Benoit Trudel.

Assurances et Prévention des Incendies:—MM. Chs Duquette, J.-E. Clément, J.-C. Gagné, M. Langlois, Paul Ouimet, J.-B. Pélouquin, J.-A. Savard.

Cuir et Peaux:—MM. Chs. Deguise, W. Gagnon, W. Hébert, J. Jeannotte, A. Lépine, J.-A. McCaughan, J.-A. Pelletier.

Enseignement Technique et Commercial:—MM. Alph. Bélanger, L. Bourgoin, Aurélien Boyer, F.-E. Fontaine, Aug. Frigon, J.-P. Labarre, Dr J.-C. Poissant.

Épicerie et Produits Alimentaires:—MM. J.-U. Archambault, J.-F.-T. Ajiard, J.-V. Boudrias, J.-E. Charbonneau, Eug. Couvrette, J. Huysman, Alph. Raymond.

Expansion du Commerce:—MM. Geo. Bergeron, Armand Grothé, Hector-E. Joubert, H. Laureys, W. Lorrain, V. Marchand, L.-N. Patenaude.

Expositions et Musées:—MM. P. Belhumeur, Olivier Cardinal, Ludger Hamelin, J.-H. LaRocque, Hon. Henr. Miles, G. Tanguay, A. Terroux.

Finances:—MM. C.-H. Catelli, J.-V. Desaulniers, Jos. Fortier, C.-E. Gravel, R.-O. Grothé, J.-A. Paulhus, Ernest Pitt.

Immigration et Emigration:—MM. O. Ca. tinal, Jos. Dufresne, Jules Hone, J.-D. Langelier, F.-U. Lavallée, J.-S. Lepage, S.-D. Vallières.

Législation:—MM. R. Faribault, président Israël Cardin, M. Forget, A.-H. Hardy, J.-C. Lamothe, L.-A. Lavallée, Paul Joubert, J.-M. Savignac.

Mines, Forêts, Hydro-Electrique et Produits Chimiques:—MM. J.-S. Bock, J.-A.-M. Charbonneau, J.-N. Forest, H.-F. Fortier, A.-F. LaRose, R. Préfontaine, Wilbrod Paquin.

Nouveautés:—MM. Arm. Dupuis, M. J. Filiatrault, Arm. Giroux, A.-F. Ladouceur, H. Lamy, L.-N. Tessier, A.-I. Vallières.

Quincaillerie et Métaux:—MM. Léo Aubry, Alf. Barrette, A.-F. Bergevin, J.-U. Gauthier, T. Latourelle, Art. Léger, H. Prud'homme.

Transports, Douanes, Postes, Téléphone et Télégraphe:—MM. C.-H. Catelli, président, J.-E. Caron, S. Ouimet, M.-J. Quedrus, C.-E. Racine, L. Turcotte, Paul Vaillancourt.

GENIN, TRUDEAU & CIE

Limitée

22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

importateurs
et Fabricants
d'Articles de

FUMEURS

Propriétaires des marques bien connues



Sinto

Seuls agents au Canada pour les
célèbres pipes

PETERSON

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.

AMEUBLEMENT DE BUREAUX

Pupitres Coussins
Chaises Filières et
Tables Armoires en acier

ACCESSOIRES DE BUREAUX

LA MEILLEURE QUALITE

PRIX RAISONNABLES

The H. B. Cowper Co.

261, rue Notre-Dame O. (près McGill)

Tél. Main 1188-5558

EUREKA (J'ai trouvé)

La pipe parfaite: "SICANA"

Achetez-en une et jetez votre vieille pipe

Unie \$1.50 — Sculptée \$2.00



En vente par tout le Canada. Si votre marchand ne peut
vous la procurer, adressez-vous directement

JOS. COTE, Limitée

188, Rue St-Paul, QUEBEC, ou à leurs sept succursales

SI VOUS ETES AGENT D'AUTOMOBILES !



**Par le Longue
Distance vous
pouvez effectuer
une vente même
désespérée**

"N'attendez pas," dit Henry
Ford. "utilisez le téléphone!"



BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an \$3.00

JUIN 1926

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ASSEMBLEE GENERALE TRIMESTRIELLE

La Chambre de commerce a tenu son assemblée générale trimestrielle le mercredi 7 avril 1926 sous la présidence de M. J.-V. Desaulniers, président.

Etaient présents:—MM. J.-A. Paulhus, 1er V.-P., Jos. Daoust, C. H. Catelli, Israël Cardin, J.-A. Laferté, S.-L. Contant, J.-N. Cabana, J.-P. Gervais, L.-A. Gélinas, H. Laureys, Jos. Fortier, J.-O. Labrecque, J.-B.-A. Lanctôt, H. Délorme, W. Déziel, Alex. Prud'homme, J.-O. Gareau, Aug. Frigon, Alph. Bélanger, J.-A. Marier, S.-D. Vallières, Alex. Thurber, F.-C. Laberge, Dr J.-C. Poissant, L.-C. de Tonnancour, J.-H. Tremblay, G. Francq, C. Martin, J.-L. Pelletier, Arm. Lalonde, Paul Ouimet, J. Huysman, J.-B.-A. Gougeon, J.-H. Langevin, Aimé Parent, Rod. Carrière, F.-X. Lewis et le secrétaire.

M. Raoul Grothé s'excuse de ne pouvoir être présent.

En ouvrant la séance, M. le Président souhaite la bienvenue aux nombreux membres qui assistent à cette première réunion dans le nouvel édifice de la Chambre, rue St-Jacques.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mars dernier est lu et approuvé.

Monnaie dépréciée.—Les informations données par l'hon. Ministre des douanes canadiennes en réponse à la résolution de la Chambre adoptée le 10 mars dernier et qui a trait à l'importation de marchandises venant des pays dont la monnaie est dépréciée de plus de 50%, sont envoyées, pour étude conjointe, aux commissions des Transports et de l'Expansion du commerce.

Ecole Technique.—En termes très élogieux, M. le Président présente M. Alphonse Bélanger, principal de l'Ecole Technique de Montréal, qui fera une causerie sur l'action de son institution.

M. Desaulniers, qui est candidat à la mairie, prie les membres de l'excuser et cède le fauteuil présidentiel à M. J.-A. Paulhus, 1er vice-président.

En vue d'obtenir la coopération des membres de la Chambre pour l'Ecole Technique de Montréal, débute M. Bélanger, je m'en tiendrai à des considérations et vous expliquerai par le menu, le fonctionnement de notre Ecole. Elle a pour but de former des jeunes gens qui sortent des écoles primaires et en faire des ouvriers d'expérience, des contremaîtres et des chefs d'ateliers. Les métiers enseignés sont:

l'ajustage, la menuiserie, l'électricité, la fonderie, la forge, l'automobile et l'imprimerie.

Puis il relate l'aide qui est accordée par les gouvernements provincial et municipal et conclut en disant que tous les élèves qui sortent de l'Ecole sont toujours assurés d'un emploi. Cependant, les membres de la Chambre de commerce peuvent toujours nous être utiles et nous leurs demandons leur sympathique appui.

Au nom de l'assemblée, M. J.-O. Gareau remercie M. Bélanger et l'assure non seulement de la sympathie de la Chambre, mais aussi qu'elle continuera à lui aider dans ses succès chaque fois que l'occasion se présentera.

Réclame et magazines américains

Les commissions des Transports et de Législation, siégeant conjointement, ont étudié l'opportunité de taxer les magazines et revues américains qui contiennent plus de dix pour cent de réclame, et ont l'honneur de vous présenter les conclusions suivantes:

CONSIDERANT que la réclame qui est faite dans les magazines, revues et autres publications américains, crée au Canada une forte demande pour les marchandises produites aux Etats-Unis;

CONSIDERANT qu'il existe un droit de douane de quinze centins la livre pour toute matière de réclame venant des Etats-Unis au Canada;

CONSIDERANT que certains magazines ne contiennent que de la réclame, mais comme magazines, entrent au Canada sans payer aucun droit;

IL EST RESOLU:

Que le gouvernement fédéral soit prié d'étudier cette question et de considérer s'il ne serait pas expédient d'imposer une taxe en proportion de la quantité de réclame qui est publiée dans ces magazines, revues, etc...

Il serait cependant désirable de faire une exception pour les revues scientifiques, techniques et commerciales.

Le président,

J.-A. PAULHUS.

Ce rapport est unanimement adopté.

Tramways sur la Montagne.—Les commissions des Transports et des Affaires municipales ont étudié conjointement le projet de faire circuler les tramways sur la montagne et, de consentement unanime, la question est remise à plus tard pour plus amples renseignements.

Le président,

(Signé) J.-A. PAULHUS.

M. Cardin, qui avait demandé l'étude de cette question, dit qu'il la présentera bientôt alors qu'il pourra fournir toutes les données.

Commerce avec Cuba

Les commissions des Transports et de l'Expansion du commerce ont étudié conjointement les offres du Consul de Cuba à Montréal et prient la Chambre de faire les recommandations suivantes au gouvernement fédéral;

CONSIDERANT qu'il est de l'intérêt du Canada d'avoir de nouveaux débouchés pour son commerce;

CONSIDERANT que, par l'intermédiaire de son consul à Montréal, Cuba offre de faire des concessions tarifaires et de rencontrer nos exigences à mi-chemin;

CONSIDERANT que les marchandises canadiennes sont frappées d'un taux de 25% plus élevé que ne le sont celles des Etats-Unis en raison du traité de réciprocité qui existe entre ce pays et Cuba;

CONSIDERANT que Cuba n'exporte que deux articles: le tabac et le sucre;

CONSIDERANT qu'actuellement le Canada vend à Cuba quarante-deux articles de consommation et qu'un marché pourrait être établi pour l'exportation de blocs de granit, d'instruments agricoles, de coton à fromage, de fils de fer, de bestiaux, de chevaux et autres;

IL EST RESOLU:

Que le gouvernement fédéral soit prié d'étudier l'opportunité de donner suite aux offres que fait le gouvernement de Cuba par l'intermédiaire de son Consul à Montréal.

Le président,

J.-A. PAULHUS.

Adopté.

Economie publique.—La commission de Législation est priée d'étudier la demande que fait à la Chambre le Board of Trade de Montréal de l'aider à inciter le gouvernement fédéral à adopter des mesures d'économie dans la gestion des affaires publiques.

Avance de l'heure.—Sur proposition de M. I. Cardin, appuyé par M. J.-N. Cabana, le Conseil de Ville est prié d'adopter l'avance de l'heure à partir du 2 mai jusqu'au 26 septembre prochains. Adopté chaleureusement.

Cies d'Utilités publiques.—La communication de M. A.-N. Sainte-Marie en rapport avec la taxe de l'impôt sur le revenu que paient certaines compagnies d'utilités publiques, est envoyée à la commission de Législation pour étude et rapport, à la demande de M. Cardin.

Loi des Ecoles techniques.—M. J.-N. Cabana protesta contre l'adoption, au dernier moment de la session provinciale, de la loi des Ecoles Techniques par laquelle on supprimera à l'avenir les représentants de la Chambre dans les bureaux de direction des

Ecoles Technique et des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

M. Cabana dissèque la loi afin de prouver le traitement injuste que reçoit notre institution comme récompense des nombreux services qu'elle a rendus à l'Ecole des Hautes Etudes tout particulièrement.

M. Aug. Frigon prouva que le secrétaire provincial visait surtout par cette loi, à l'administration plus homogène des Ecoles.

M. Cabana répond que puisque depuis 1907, la Chambre fournissait des compétences pour la représenter dans ces bureaux de direction, l'homogénéité y était assez conservée et cette explication est superflue.

Après quelques expressions d'opinions de part et d'autres, il est unanimement résolu: Que le secrétaire de la Chambre demandera des explications à nos représentants aux Ecoles Technique et des Hautes Etudes commerciales. Il s'agit de savoir de ces derniers s'ils ont été consultés avant d'être mis à la porte.

Impôt sur le revenu.—M. Laureys croit le temps opportun de faire des suggestions au Ministre des Finances fédéral et, appuyé par M. L.-A. Gélinas, il propose:

"Qu'en vue des modifications prochaines promises par le Ministre des Finances à la Loi de l'Impôt sur le revenu, la Chambre croit opportun de prier le gouvernement fédéral de bien vouloir:

1°.—Permettre aux chefs de famille de déduire \$500. du montant imposable pour tout enfant à sa charge;

2°.—Faire dans l'application de cet impôt une différence notable entre le salaire et le revenu provenant de la fortune personnelle en exemptant de l'impôt au moins jusqu'à \$4,000 tous les salariés mariés.

Brise-Glaces.—Des représentations seront faites au Ministre de la Marine en vue d'activer le travail des brises-glaces pour le déblaiement du port de Montréal et assurer par là, l'ouverture prochaine de la navigation. Adopté.

Propositions de nouveaux membres.—Les personnes dont les noms suivent sont proposées et admises comme membres de la Chambre:—MM. A.-N. Sainte-Marie, par M. Paul Joubert; L.-J.-E. Brais et J.-L.-H. Tremblay, par M. J.-C.-G. Contant.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 14 avril 1926, sous la présidence de M. J.-V. Desaulniers, président.

Étaient présents:—MM. J.-A. Paulhus, 1er V.-P., C.-E. Gravel, trésorier, Ludger Gravel, C.-H. Cattelli, J.-N. Cabana, Jos. Fortier, Ernest Pitt, Israël

Cardin, J.-O. Linteau, Hy. Laureys, Avila Raymond, Ed. Vadboncoeur, Léon Trépanier, J.-O. Labrecque, et le secrétaire.

Assistaient également:—MM. le Dr T.-A. Brisson, Aug.-P. Fortin, A.-N. Ste-Marie, S. Ouimet, Hector-F. Fortier.

MM. R.-O. Grothé, J.-A. Laferté et J.-P. Gervais se font excuser de ne pouvoir être présents.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 17 mars dernier est lu et approuvé.

Tramways sur la montagne.—La demande de coopération de la Merchants Association of Montreal de faire soumettre par le Conseil de Ville le tracé du parcours que suivrait le tramway sur la montagne, est mise au dossier de cette question qui est présentement devant la commission de Législation.

Economie dans les affaires publiques.—Le rapport suivant est retourné à la commission de Législation pour nouvelle étude et rapport.

“La commission de Législation a l'honneur de faire rapport qu'elle a pris connaissance de la demande que fait le Board of Trade de Montréal au gouvernement fédéral pour l'inciter à établir l'économie dans les départements publics.

Votre commission a cru devoir laisser cette question sur la table.” 14 avril 1926.

(Signé) R. FARIBAULT,

Président.

Taxe de l'Impôt sur le Revenu des Compagnies d'Utilités publiques.—En proposant l'adoption du rapport ci-contre, appuyé par M. Ernest Pitt, M. Cardin soumet des statistiques pour montrer l'injustice flagrante qui est faite aux compagnies privées d'utilités publiques par rapport à celles qui sont étatisées

La Commission de Législation a l'honneur de faire rapport qu'elle a étudié la discrimination qui est faite dans l'impôt de la taxe sur le revenu des Utilités publiques dans la province de Québec et dans les autres provinces et en vient aux conclusions suivantes:

CONSIDERANT que les utilités publiques sont gérées dans la province de Québec par des compagnies privées;

CONSIDERANT que ces compagnies paient des taux très élevés de taxe de l'impôt sur le revenu;

CONSIDERANT que ces taxes retombent toujours sur le consommateur;

CONSIDERANT que du fait d'être étatisées, ces utilités publiques dans les provinces de l'Ontario et du Manitoba, ne sont pas soumises à la taxe sur l'impôt sur le revenu;

CONSIDERANT que cette discrimination est un encouragement à l'installation de nouvelles industries dans les provinces-soeurs, cependant qu'elle est un épouvantail dans la province de Québec et que de

ce fait, des industries ont déjà transporté leurs quartiers dans l'Ontario;

CONSIDERANT que si ladite taxe était plus équitablement répartie, elle obtiendrait de plus forts rendements;

IL EST RESOLU:

Que votre Commission émet le vœu que toutes les entreprises d'utilités publiques exploitées, tant par l'état, les municipalités ou par les compagnies privées, soient taxées sur leurs recettes brutes et non sur leurs profits nets pour les fins de l'impôt sur le revenu.

(Signé) R. FARIBAULT,

Président.

Montréal 14 avril 1926.

Le rapport est adopté, M. Vadboncoeur dissident.

Les Ecoles techniques.—M. Ludger Gravel répond verbalement à la lettre qu'il a reçue de la Chambre en rapport avec la nouvelle loi des Ecoles Techniques. Il n'a pas été consulté et n'a pas été, non plus averti que telle loi allait être passée.

Canadian Board of Trade.—M. Laureys demande que si lors de la formation du Canadian Board of Trade, notre Chambre a été invitée à en faire partie. Il n'y voit ni le nom de notre institution ni celui de la Chambre de Québec.

M. le président répond que toute la question avait été laissée à l'Exécutif pour étude et qu'il ne s'est pas encore prononcé sur l'opportunité de se joindre à cette organisation. De plus, dit-il, quoique M. Joubert, qui était de passage à Winnipeg, ait assisté à des séances de ce congrès, il ne représentait pas notre Chambre.

Afin de mettre le Conseil au courant du travail accompli durant cette réunion de Boards of Trade, une copie des minutes de ses délibérations sera envoyée à chaque membre afin de préparer la discussion pour la prochaine réunion.

Inauguration du nouvel immeuble.—Il est unanimement résolu de faire une inauguration aussi solennelle que possible du nouvel immeuble de la Chambre. A l'Exécutif est dévolu le soin de voir à son organisation.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 21 avril 1926 sous la présidence de M. J.-V. Desaulniers, président.

Etaient présents:—MM. J.-A. Paulhus, 1er V.-P., R.-O. Grothé, 2ème V.-P., C.-E. Gravel, trésorier, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, Ernest Pitt, J.-A. Laferté, Hy. Laureys, J.-O. Labrecque, Jean Rolland, Théo. Meunier, J.-P. Gervais, J.-N. Cabana, J.-B.-A. Lanctôt, et le secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. Léo Doyon, A.-P. Fortin, A.-H. Hardy, Raoul Longpré.

M. Israël Cardin s'excuse de ne pouvoir être présent.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 14 avril courant est lu et approuvé.

Canadian Board of Trade.—Conformément à la décision prise à la dernière réunion, la discussion s'engage sur la question de l'entrée de la Chambre dans cette nouvelle organisation. De l'expression d'opinions, il découle que notre institution devrait en effet faire une demande d'admission et, dans ce but, il est résolu, sur proposition de MM. Cabana et Laureys, que l'Exécutif fera les démarches nécessaires.

Douanes de Cuba.—Il est aussi résolu de publier dans le Bulletin de la Chambre les règlements qui ont trait aux connaissements consulaires des douanes cubaines.

Enregistrement des commerçants.—On rappelle de nouveau aux hommes d'affaires qu'ils peuvent, faire enregistrer leur commerce suivant la loi sans passer par l'intermédiaire de qui que ce soit.

Depuis quelque temps, encore, on envoie des lettres de menace à ceux qu'on croit intimider dans l'espérance de leur extorquer des sommes d'argent de beaucoup plus fortes que celles que coûte l'enregistrement. En conséquence, le public est mis en garde contre ces actions et pria la presse d'aider la Chambre dans cette démarche.

Boulevard de l'Île de Montréal.—La résolution du Comité du Boulevard, qui demande l'appui de la Chambre, est envoyée à la Commission des Affaires municipales pour étude et rapport.

Les cinémas.—Sur proposition de M. Cabana, il est unanimement résolu d'appuyer l'attitude prise par le BUREAU de Censure provincial en rapport avec les vues cinématographiques et de l'assurer du concours de la Chambre dans son travail d'épuration.

Le journal du Commerce canadien.—La motion suivante est adoptée:

Proposé par M. J.-A. Paulhus, appuyé par M. Raoul Grothé, que le Conseil de la Chambre de commerce approuve avec plaisir le travail qu'entreprend le *Journal du Commerce canadien* en vue de développer une meilleure entente commerciale entre le Canada et les autres pays de l'univers et aussi pour promouvoir des relations plus amicales entre les différentes industries du pays.

Par une publication en trois langues: française, anglaise et espagnole, le *Journal du commerce canadien* espère atteindre ces buts.

Les personnes suivantes sont ajoutées à la Commission des Affaires municipales, sur proposition de MM. Cabana et Labrecque: MM. G. Francq, J.-O. Gareau, Dr Poissant et E.-F. Larivière. Adopté.

Egalement, M. Cabana, appuyé par M. Jos. Fortier, propose d'ajouter le nom de M. L.-A. Lavallée à la commission de Législation. Adopté.

Inauguration.—M. le président annonce que l'Exécutif, à qui avait été remis le soin de voir aux préparatifs de l'inauguration du nouvel immeuble, a cru devoir former un comité pour l'aider dans ce travail et il demande à M. Labrecque, l'un de ses membres, de faire rapport.

Ce dernier dit que le comité s'est réuni et a décidé de faire l'inauguration à la fin de septembre prochain et qu'entre temps, il sera procédé à la confection de la liste des invités et autres détails.

Proposition de nouveaux membres.—Les personnes suivantes sont proposées et admises comme membres de la Chambre:—MM. F. Philie et Chs.-H. Roy, proposés par M. T. Bienvenu et J.-Raoul Longpré, par M. Léo Delâge.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 28 avril 1926 sous la présidence de M. J.-A. Paulhus, 1er vice-président.

Étaient présents:—MM. R.-O. Grothé, V.-P., C.-E. Gravel, trésorier, C.-H. Catelli, Ernest Pitt, Théo. Meunier, J.-O. Linteau, J.-O. Labrecque, Jean Rolland, J.-P. Gervais, J.-N. Cabana, Henry Laureys, S.-L. Contant, H. Delorme et le Secrétaire.

M. J.-A. Laferté s'était fait excuser.

Assistaient également: MM. S. Ouimet et Dr J.-C. Poissant.

M. J.-V. Desaulniers, président, s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion.

Le procès-verbal de la séance du 21 avril dernier est lu et approuvé.

Boulevard de l'Île de Montréal.—La Commission des Affaires municipales a l'honneur de rapporter qu'elle a étudié la question d'un boulevard sur l'Île de Montréal et qu'elle recommande ce qui suit:

Que la Chambre de commerce reconnaît l'impérieuse nécessité de boulevards qui traverseront l'Île de Montréal dans sa longueur et prie les autorités compétentes de prendre les moyens nécessaires pour mener ce projet à prompt exécution.

Le président,

(Signé) J.-N. CABANA.

En proposant l'adoption de ce rapport, appuyé par M. J.-O. Labrecque, M. J.-N. Cabana le commente et insiste surtout sur le fait qu'il y a dix-sept ans un plan de boulevard avait déjà été soumis au Conseil de Ville par M. L.-A. Lavallée. En ce moment il est question d'en suivre les grandes lignes. D'autre part, dit-il, un autre projet est recommandé. C'est la raison pour laquelle la commission des Affaires municipales n'a pas cru devoir préconiser l'un quelconque de ces projets, laissant aux autorités compétentes le choix du site où y faire un boulevard.

Adj. Menard

IMPRIMEUR

133, SAINT-LAURENT,

MONTREAL



TELEPHONES:
EST 1878-3241

Spécialité:
Tributs Floraux
en Cire

Nouvelle adresse:

205, RUE SAINT-DENIS, Coin Sainte-Catherine Est

VOLAILLES DE TOUTE SORTE, OEUFS FRAIS,
BEURRE, PLUMES.

Achetés en tout temps par

P. POULIN & CIE.

89, MARCHÉ BONSECOURS, MONTREAL

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COMMISSION.
DEMANDEZ LES PRIX PAR LETTRE.

**R. FARIBAUT
NOTAIRE**

Successeur de Leclerc & Faribault

90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

Tél. Harbour 1196 Edifice
Chambre de Commerce

17, rue St-Jacques, Montréal.

LAMOTHE, GADBOIS

& CHARBONNEAU

AVOCATS

J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., E. Millien Gadbois,
L.L.L., J. Pierre Charbonneau, B.C.L., René
Duguay, L.L.B., N. Charbonneau, B.C.L.

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest — Chambre 52

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en
propriété.

(Etablis 1885). Prêts sur première et
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-
thèques et balances de prix de ventes.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

82, RUE S.-JACQUES - - - MONTREAL

(En face du journal "La Presse")

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE

REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPENTEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6586

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal

MONTREAL

Première Compagnie Anglaise établie au Canada
A. D. 1782

Phoenix Assurance Co. Ltd

DE LONDRES, ANGLETERRE

Assurances transigées

FEU VIE MARINE
LOYER EXPLOSION

Actif de la Compagnie dépassant \$150,000,000
Sinistres payés, au delà de 800,000,000
Dépôt au Gouvernement Fédéral 3,000,000

J. B. PATERSON, Gérant

C. W. G. TYRE, Secrétaire WM. LAWRIE, Trésorier

Bureau-Chef pour le Canada:

100, rue St-François-Xavier,

MONTREAL

BIJOUTERIES

BAGUES A DIAMANT, MONTRES, BRACE-
LETS, ARTICLES RELIGIEUX,
Grande variété

A.-A. BEAUCHAMP

15 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL

près St-Laurent
Etabli depuis 60 ans.

LaRUE & TRUDEL

Comptables Incorporés
(Chartered Accountants)

LaRUE, TRUDEL & PICHER
Syndics & Liquidateurs

802, Ed. Insurance Exchange,
Montréal

Bureau à Québec: 71 RUE ST-PIERRE

Paquet & Bonnier

COMPTABLES LIQUIDATEURS

SYNDICS AUTORISES

F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

J. O. Bonnier

Chambre 501
120, St-Jacques, Montréal

Malles, Sacs de voyages, Harnais

Marque

“ALLIGATOR”



Cette marque est une garantie de la qualité supérieure de la marchandise que vous achetez.

Les résultats obtenus par les articles estampillés “Alligator” sont une preuve de longue durée et de meilleur service.

Les prix ne sont pas pour cela plus élevés.

Saumontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)

PACIFIQUE CANADIEN



SES SERVICES COUVRENT LE MONDE

CHEMINS DE FER

Son réseau ferré, de près de 20,000 milles, couvre le Canada tout entier, de l'Atlantique au Pacifique. Trains de voyageurs rapides et luxueux. Messageries et service de fret.

HOTELS

Hôtels et camps de chalets dans les grands centres ainsi que dans les régions les plus pittoresques du pays.

SER'ICE MARITIME

Les services de navigation du Pacifique Canadien se recommandent tout particulièrement à l'attention des voyageurs à destination de l'Europe ou de l'Orient. Confort et service in surpassables en mer.

Durant la saison d'été, les luxueux “Empresses” naviguent régulièrement entre Québec, Cherbourg, Southampton et Hambourg. Rien de supérieur sur l'Atlantique.

Toute une flotte de magnifiques paquebots à classe unique assure un service parfait entre Montréal et Québec, du côté américain, et Liverpool, Belfast, Queenstown (Cobh), Glasgow, Southampton, Cherbourg et Anvers, en Europe.

En hiver, les départs s'effectuent de St-Jean, N.B. Quatre superbes “Empresses” font la navette entre Vancouver et les ports de l'Orient.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

D. R. KENNEDY

Agent-général, dépt. des Passagers

141, rue Saint-Jacques

Montréal

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITEE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.
St-Laurent

MONTREAL



JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'ÉTRANGER pour se procurer une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS feraient-ils usage de JAMBES ARTIFICIELLES fabriquées ailleurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, facile, naturelle; un confort parfait; puis a une solidité garantie.

Nous avons la réputation de manufacturer ce qu'il y a de mieux en bandages herniaires, ceintures abdominales, post-opératoires, appareils orthopédiques, bas élastiques, etc., de tout le pays

Nous garantissons donner entière satisfaction.

C. MARTIN

36, RUE CRAIG EST

Dépt. C.

TÉL. MAIN 4792

GLACE, VITRE

IM. ORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres

(Plate Glass)

J. P. O'SHEA & CIE

15, ruelle Perrault, MONTREAL

EST 9534*

Impôt sur les automobiles.—M. Linteau rappelle que le ministre des Finances fédéral a annoncé dans son discours du budget une réduction notoire dans le tarif douanier sur les automobiles. Il croit que cette mesure est sage et que c'est un pas dans la bonne direction.

Après avoir parlé du commerce d'automobiles et avoir prouvé que par cet abaissement de taxe, les commerçants et le public en bénéficieront, il présente la motion suivante, appuyée par M. Raoul Grothé:

"Que l'automobile étant maintenant une nécessité, il convient que son prix d'achat soit à la portée de toutes les bourses;

Que l'abaissement du tarif douanier à 20% sur les autos de \$1200 ou moins et de 27½% sur les autos de \$1200 et plus, est une mesure sage qui aidera à une plus grande vente et, partant, à un rendement plus considérable pour l'Etat et le commerce;

IL EST RESOLU: Que la Chambre de commerce de Montréal approuve et appuie fortement cette réduction proposée du tarif sur les automobiles, croyant que cette protection de 20% et de 27½% est suffisante et de nature à aider grandement les commerçants."

La discussion s'engage de part et d'autre et, finalement, la motion étant soumise au vote, elle est adoptée unanimement.

Anniversaire.—M. J.-O. Labrecque annonce que dans quelque temps l'on célébrera le soixantième anniversaire comme pharmacien de M. Joseph Constant. En sa qualité d'ancien président de la Chambre, ne conviendrait-il pas que notre institution lui marquât à cette occasion toute notre reconnaissance pour les nombreux services qu'il lui a rendus?

L'assemblée se déclare sympathique à cette suggestion et prie l'Exécutif de faire le nécessaire en l'occurrence.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 12 mai 1926 sous la présidence de M. J.-V. Desaulniers, président.

Etaient présents:—MM. C.-E. Gravel, trésorier, Ernest Pitt, I. Cardin, J.-A. Laferté, H. Laureys, J.-P. Gervais, Léon Trépanier, J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, et le secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. le Dr Poissant, S. Ouimet, Jos. Jutras.

M. Théo. Meunier s'excuse de ne pouvoir être présent.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 28 avril dernier est lu et approuvé.

Le Conseil de la Ville de Montréal ayant invité notre Chambre à le joindre pour présenter une sup-

plique au gouvernement fédéral en rapport avec l'impôt sur le revenu des utilités publiques, il est résolu, sur proposition de M. Cabana, que l'Exécutif choisisse le délégué, lequel devra s'en tenir au rapport adopté le 14 avril dernier sur le même sujet.

Chemin de fer entre Montréal et La Tuque.—La Chambre de commerce de La Tuque, P.Q., demande à notre Chambre de coopérer avec elle afin d'obtenir le rétablissement de l'ancien service sur le Chemin de Fer Canadien National. La Commission des Transports étudiera la question et fera rapport.

Better Business Bureau.—La commission pour l'Expansion du commerce a l'honneur de faire rapport qu'elle a étudié la demande de l'Association de Publicité de Montréal pour la création d'un "Better Business Bureau" et offre les recommandations suivantes:

ATTENDU QUE la Chambre de commerce de Montréal a toujours eu un tel bureau de renseignements commerciaux;

ATTENDU QUE ce bureau va se développer davantage par les adjonctions que notre Chambre s'est assurées dans son nouvel immeuble;

ATTENDU, de plus, que pour le bon fonctionnement de ce bureau de renseignements, notre Chambre publie périodiquement un Annuaire Commercial qui rend de grands services à nos hommes d'affaires — leurs témoignages d'appréciation l'ayant prouvé;

IL EST RESOLU:—Que votre commission est d'avis qu'il n'est pas opportun de participer à la création d'un nouveau bureau de renseignements, mais, au contraire, on devrait plutôt concentrer ses efforts vers un plus grand développement de celui qui existe déjà et rend des services signalés.

Qu'on informe l'Association de Publicité de Montréal dans ce sens.

Le président,

(Signé) HENRI LAUREYS.

M. Laureys en propose l'adoption, appuyé par M. Cabana, ce à quoi l'assemblée concourt.

Canadian Board of Trade.—Le secrétaire de cette nouvelle organisation soumet les règlements qui seront étudiés conjointement par les commissions de Législation et des Finances.

Ordre douanier.—M. Laureys se déclare étonné de l'émanation d'un ordre douanier par lequel certaines parfumeries ne sont pas sujettes à la taxe de 20% appliquée aux pays dont la monnaie est dépréciée. Afin de savoir en vertu de quelle loi tel ordre est promulgué, il est résolu de demander des explications aux autorités compétentes.

Nouvel membre.—M. Victor Gaudet est présenté et accepté comme membre de la Chambre sur proposition du secrétaire.

Et la séance est levée.

NOTE

Une erreur typographique s'est glissée dans l'annonce de la Société d'Administration Générale qui paraissait dans notre Bulletin du mois de mai, à la page XII.

Dans la liste du Conseil d'administration, on nous a fait écrire "Vicomte R. de Rougemont" quand il aurait fallu plutôt lire "Vicomte R. de Roumefort."

o

LES EAUX DES GRANDS LACS

LEUR DETOURNEMENT VERS CHICAGO

Nous publions ci-contre la causerie de M. de Gaspé Beaubien, I.C., aux membres de la Chambre de commerce, le 3 mars dernier.

M. Beaubien, de par sa profession, est on ne peut mieux qualifié pour traiter cette question et il l'a fait avec toute la précision d'un expert.

Nous dépensons de grosses sommes depuis longtemps pour le draguage du Saint-Laurent; nous avons creusé complètement un chenal de 30 pieds et nous sommes en train d'en creuser un qui devrait permettre le passage de bateaux de 35 pieds de tirant d'eau, et déjà par moments nous n'avons plus que 27 pieds d'eau. Le niveau des Grands Lacs baisse aussi et les armateurs s'en plaignent. Comme l'eau du bassin des Grands Lacs est détournée dans le bassin du Mississipi par Chicago, on a rendu cette ville responsable de l'abaissement général. De nombreuses procédures judiciaires s'en sont suivies, et les Gouvernements Fédéraux canadien et américain ont été saisis de la question. Les journaux sont pleins d'articles à ce sujet.

Si vous voulez bien, nous allons étudier le problème et essayer de le mettre au point. J'ai eu l'occasion de représenter la ville de Montréal à une assemblée de protestation contre les agissements de Chicago, sous les auspices de la Great Lakes Harbours Association à Détroit, où le point de vue des armateurs a été exposé. J'ai étudié le problème sur place à Chicago et j'ai discuté la question avec les intéressés à Détroit, à Buffalo, à Cleveland et à Toronto.

La rivière Chicago se jette dans le lac Michigan sur sa côte ouest, tout près de son extrémité sud. Cette rivière est formée de deux branches: l'une, au nord, qui coule du nord au sud presque parallèle au littoral ouest du lac Michigan, et l'autre, au sud, qui

NOTE
a son cours d'une façon générale du sud-ouest au nord-ouest. Ces deux branches se réunissent à une distance d'à peu près un mille au lac Michigan, et la rivière va alors d'ouest en est. A environ deux ou

trois milles du confluent de ces deux branches, la branche sud de la rivière est elle-même divisée et un de ses tributaires, appelé le "West Fork", coule de l'ouest en droite ligne.

A 10 milles à l'ouest de l'embouchure de la rivière Chicago se trouve la rivière des Plaines. Cette rivière coule du nord au sud parallèlement à la branche Nord de la rivière Chicago; elle se jette dans la rivière Illinois, qui est tributaire de la rivière Mississipi.

Le pays, aux environs de ces rivières, est plat. Leurs eaux ne sont pas rapides et elles sont navigables, et le saut de la rivière Chicago, par sa branche "West Fork", à la rivière des Plaines est court et se fait facilement. Ce passage entre les bassins des Grands Lacs et celui du Mississipi, découvert par LaSalle, a servi par la suite pour les relations entre la colonie de la Louisiane et le Canada, durant le régime français.

L'idée de construire à cet endroit un canal est très ancienne et, dès 1822, le Gouvernement fédéral des Etats-Unis, par un acte du Congrès, céda des terrains pour sa construction. En 1827, l'Etat de l'Illinois fit l'acquisition de ses droits, et, en 1836, commença la construction d'un canal qui fut ouvert à la navigation en 1848. Ce canal avait 36 pieds de large et 6 pieds de profond; ce n'était pas un canal à niveau; son eau d'alimentation provenait de la rivière Chicago, et ceci constitue le premier détournement. Il partait de la rivière Chicago au confluent de la "West Fork", et suivait la rive sud de cet affluent jusqu'à la rivière des Plaines et de là jusqu'à l'emplacement actuel de la ville de Joliet, où il traversait la rivière, suivant ensuite la côte nord de la rivière Illinois, jusqu'à la ville de LaSalle. Ce canal avait un peu plus de 100 milles de long. La navigation se faisait ensuite par la rivière Illinois.

A l'embouchure de la rivière Chicago, naquit la ville qui prit son nom. J'ai sous la main une copie de son premier plan de cadastre, qui est daté du 4 août 1830. Ses premiers égouts furent construits en 1856; elle avait alors une population de 80,000 habitants, son eau d'alimentation provenait du lac et elle déversa ses égouts dans la rivière.

En 1871, le canal est agrandi et devient un canal à niveau. Son alimentation est de 1,000 pieds cubes par seconde. Comme le débit de la rivière Chicago n'est que de 100 pieds cubes par seconde, cette section de la rivière qui forme partie de la canalisation se trouve à être renversée, et les neuf dixièmes de ses eaux proviennent directement du lac Michigan.

La ville grandit et les eaux de la rivière Chicago et de ses différentes branches deviennent polluées par les égouts. Ceci n'a qu'un inconvénient relatif, tant que les eaux s'écoulent du côté du Mississipi, mais il arrive en temps d'orages que le canal devient insuffisant pour laisser s'écouler le débit augmenté des branches, la rivière reprend alors son cours

naturel vers le lac, entraînant avec elles les déchets vers les prises d'eau de la ville. Il en est résulté des épidémies de typhoïde sérieuses, et l'Etat de l'Illinois, alarmé, nomma en 1886 une commission pour s'enquérir des causes des épidémies et de la façon d'y remédier.

La commission étudia les possibilités qu'avait la ville de se débarrasser de ses eaux d'égoûts, et finit par recommander la construction d'un grand canal et le détournement d'une plus grande quantité d'eau du lac Michigan.

Sur la recommandation de la Commission, le Gouvernement de l'Etat de l'Illinois créa, en 1889, le "Sanitary District" de Chicago, un corps dont les membres étaient élus par la population desservie, et dont le devoir était de construire un nouveau canal. Ce canal, d'une largeur de 160 pieds et d'une profondeur de 18 pieds, devait avoir une capacité minimum de 10,000 pieds cubes d'eau par seconde, et le Sanitary District devait en outre détourner les eaux du lac Michigan à raison de 3½ pieds cubes d'eau par seconde pour chaque mille habitants. Ce canal, appelé "Canal de Drainage", fut ouvert en 1900. Il suit le parcours du vieux canal jusqu'à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui Lockport, à un mille à l'est de la ville de Joliet. Sa longueur est de 28 milles. La quantité d'eau détournée des Grands Lacs est mesurée à ce dernier endroit, où elle sert à développer de l'énergie électrique.

Au moment de la création de ce corps, la population de Chicago et des municipalités environnantes tombant sous sa juridiction était de 1,000,000 d'habitants, et son champ d'action de 185 milles carrés. Aujourd'hui la population est de 3,500,000 habitants; 49 municipalités sont comprises dans le territoire du District et la superficie sous son contrôle est de 437 milles carrés.

A la quantité d'eau prise par l'entremise de la rivière de Chicago, est venue s'ajouter en 1905 celle prise à la 39ème rue pour l'usage spécial des abattoirs, celle de l'usine de pompage de l'avenue Lawrence en 1907, qui a pour but d'augmenter le débit de la branche du Nord et dans le même but, en 1910, celle de Wilmette, et, en 1922, celle de Calumet-Sag. La rivière Calumet se jette dans le lac Michigan à 25 milles au sud de la rivière Chicago. A mesure que les rives ont été envahies à leur tour par la population, ses eaux sont devenues menaçantes et des épidémies de typhoïde ont recommencé, et il a fallu faire de la rivière Calumet comme de la rivière Chicago, et renverser son cours. Ce qui a été fait par le moyen d'un canal reliant la rivière Calumet au canal de Chicago à l'endroit qui s'appelle Sag; et ce canal est appelé le Calumet-Sag.

Le détournement des eaux a progressé d'une façon presque constante depuis 1900. Il était alors de 3,000 pieds cubes par seconde et il est à présent d'à peu près 10,000 pieds cubes.

La question de savoir quel corps public a l'autorité de permettre le détournement de l'eau est presque aussi ancienne que le canal. Le Gouvernement de l'Etat de l'Illinois et le Gouvernement fédéral ont été en lutte constante devant les tribunaux à ce sujet, et la question ne semble pas encore réglée d'une façon définitive, parce que différentes procédures judiciaires restent encore à décider. Toutefois en 1925, la Cour Suprême des Etats-Unis a décidé qu'il appartenait au Secrétaire de la Guerre d'autoriser et de contrôler tout détournement. Comme jusqu'alors le Secrétaire de la Guerre ne permettait qu'un détournement de 4,167 pieds cubes par seconde, un nouvel appel fut inscrit et le Secrétaire de la Guerre rendit un nouveau jugement à la fin de 1925.

Ce jugement autorise un détournement de 8,500 pieds cubes par seconde jusqu'en 1929. Il exige du Sanitary District la construction d'usines de traitement d'égoûts, suivant un programme fixé par les Ingénieurs du Département de la Guerre; et il réclame, de la municipalité de la ville de Chicago, l'installation de mètres pour contrôler la quantité d'eau d'alimentation, parce que la consommation, d'eau est de 280 gallons par tête par jour, ce qui est anormal.

Dans un rapport de l'ingénieur du Département de la Guerre du District de Chicago à son Chef et transmis par ce dernier au Secrétaire de la Guerre, un programme de travaux a été donné au Sanitary District. Ce programme exige la construction d'usines organisées de façon à réduire la quantité d'eau tirée des Grands Lacs, et spécifie que dès le commencement de 1930, la quantité d'eau devra être réduite à 7,250 pieds cubes par seconde, en 1935 à 4,167 pieds cubes.

Il est bon de remarquer ici que le service d'alimentation d'eau de la ville de Chicago est sous le contrôle municipal, tandis que celui de l'élimination de ses égouts est sous la juridiction du Sanitary District. Lorsque le Secrétaire de la Guerre permet au Sanitary District le détournement de 8,500 pieds cubes, ce montant est distinct de l'eau prise par la ville pour son alimentation. Comme les aqueducs prennent à peu près 1,500 pieds et le Sanitary District 8,500 pieds cubes par seconde, le détournement total représente 10,000 pieds cubes. Les chiffres mentionnés dans le rapport de l'Ingénieur du Département de la Guerre doivent être majorés de ce montant de 1,500 pieds par seconde.

Le Sanitary District de Chicago a déjà dépensé \$120,000,000 et ses projets comportent une dépense totale de \$250,000,000. Son budget pour l'année courante est de \$42,000,000. L'Etat de l'Illinois en outre améliore le canal qui doit servir à la navigation, sur lequel il dépense de nombreux millions.

Je vous ai parlé d'une assemblée de protestation tenue sous les auspices de la Great Lakes Harbours Association à Détroit, contre le détournement des eaux du lac Michigan. Au cours de la discussion, on

a dépeint en des termes d'une violence extrême les méfaits du Sanitary District; on a dit que ce dernier avait à sa disposition une énorme organisation de propagande, incluant journaux à sa solde, conférenciers, etc. Quoi qu'il en soit, il est évident qu'avec les ressources à sa disposition et l'apparence humanitaire qu'il peut donner à sa cause, le Sanitary District peut exercer une forte pression sur l'opinion publique et sur les partis politiques.

La guerre légale sur le détournement de Chicago a entraîné nombre d'Etats dans la mêlée, et aujourd'hui les camps se divisent comme suit: — Pour Chicago et le détournement: les Etats de l'Illinois, Missouri, Kentucky, Tennessee et la Louisiane; contre le détournement: le Wisconsin, le Michigan, l'Indiana, le Minnesota, l'Ohio, la Pennsylvanie et le New-York. La lutte qui s'était faite d'abord surtout sur des questions sanitaires depuis le jugement de la Cour Suprême, a repris sur la question de la navigation.

Il est intéressant de noter à ce sujet que les intérêts du Canada, la question de droit international semblent avoir été oubliés dans la discussion ou les procédures. Nous avons été ignorés avec une superbe indifférence.

Le Sanitary District se conforme aux exigences du Secrétaire de la Guerre, et construit de grandes usines de traitements d'égouts. A l'heure actuelle une très faible partie des égouts sont traités. Ceci ne l'empêche pas de remuer ciel et terre pour garder les 10,000 pieds cubes dont il se sert. Il est incontestable qu'il serait économique pour lui de les conserver, soit pour le coût initial de ses usines ou pour leur entretien. Le Sanitary District se sert de la même eau pour produire de l'énergie électrique à Lockport, où une usine développe de trente à quarante mille chevaux. Il y a aussi d'autres pouvoirs susceptibles d'être développés sur la rivière Illinois avec cette même eau qui pourrait permettre un développement total de 100,000 chevaux.

Voilà pour Chicago; voyons maintenant ce qu'entraînent pour nous et les Américains tous ces travaux de détournement.

Une diminution de débit de 10,000 pieds cubes à la seconde à la décharge des lacs dans les rivières St-Clair et Détroit et dans la rivière Niagara, a pour effet de baisser leurs niveaux et par là, celui des Grands Lacs. D'après les calculs des Ingénieurs du Département de la Guerre des Etats-Unis, cet abaissement est d'à peu près 6 pouces sur les lacs et 9 pouces sur le S.-Laurent en haut de Montréal, et suivant les autorités, varie de 9 pouces à un pied dans le port de Montréal.

L'importance des Grands Lacs au point de vue navigation est énorme. Le tonnage qu'on y transporte est plus considérable que celui entrant ou sortant de tout autre port au monde. Il est plus considérable que celui de tous les ports océaniques des Etats-Unis et il est à peu près 10 fois celui du

port de Montréal. Aussi le développement de la navigation y a-t-il atteint un très haut degré de perfectionnement. Des bateaux spéciaux ont été construits pour le transport du minerai de fer, pour celui du grain et du charbon, — ils sont faits de façon à prendre un maximum de cargaison avec un tirant d'eau minimum. Les ports sont reliés par télégraphie à des stations de jaugeage distribuées par tous les lacs, de façon à tenir les armateurs au fait des fluctuations de niveau et leur permettre dans leurs chargements de tirer avantage du dernier pouce de tirant d'eau.

Une diminution d'un pouce dans le tirant d'un de ces bateaux occasionne une diminution de capacité de 70 tonnes, et 6 pouces représentent donc pour lui 420 tonnes; ceci pour la grosse majorité de ses voyages. Cet abaissement entraîne donc une perte très considérable.

On a dit que l'abaissement des lacs occasionné par Chicago était peu de chose à le comparer à celui occasionné par le détournement à Niagara. Il est vrai que le détournement de Niagara est plus considérable que celui de Chicago, — le montant en est d'environ de 50,000 pieds cubes par seconde, mais le détournement de Niagara se fait au-dessus des chutes de la rivière Niagara, loin du lac Erié, et la dépression se fait dans la rivière et le lac n'est affecté que de 4 pouces, et ces quatre pouces sont réduits à 2 pouces en haut de la rivière St-Clair.

Du lac Ontario à Montréal, la réduction de 10,000 pieds cubes par seconde occasionne un abaissement encore plus considérable. Il a une moyenne probable de 9 pouces en se basant toujours sur les chiffres du Département de la Guerre des Etats-Unis. Cet abaissement réduit la capacité de tous nos canaux et les nombreux développements d'énergie qui utilisent partiellement les pouvoirs du Saint-Laurent en sont affectés, et de là encore nous souffrons des pertes considérables.

Quant aux pertes que nous faisons de Montréal à l'Océan, elles vous sont assez connues pour ne pas y insister. Un abaissement de niveau dans le port de Montréal allant jusqu'à un pied, et une perte de capacité de bateaux de 80 tonnes par pouce, avec le déchargement qu'on a dû faire de certains bateaux à Montréal et rechargement à Québec, tout ceci représentant des montants très importants. De très importante, la question deviendrait vitale si cet abaissement devait être augmenté.

La Cour Suprême des Etats-Unis a donné au Secrétaire de la Guerre complète juridiction pour ce qui regarde le détournement des eaux à Chicago, et il est vraisemblable que les procédures en instance ne lui enlèveront pas ses pouvoirs.

Des décisions du Secrétaire de la Guerre, il y a toujours appel au Congrès et rien n'empêche qu'un nouvel appel ne soit fait à l'un ou l'autre, au moment où l'occasion semblera favorable. Les Gouvernements et le personnel du Secrétaire de la Guerre

**VALEURS de premier rang qu'on peut
obtenir d'après le
PLAN DE PAIEMENTS PARTIELS**

GRACE à notre Plan de paiements partiels, le petit épargnant, comme le gros capitaliste, peut devenir actionnaire des mêmes compagnies et son capital est aussi bien garanti.

ON PEUT actuellement mettre en portefeuille des actions et des obligations qui donnent un rendement variant de 5½ à 8%. Demandez notre liste de placements recommandés.

Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones: Main 2520 - 2545 - 4735 - 4736

Où que vous alliez!

Qu'il fasse chaud ou qu'il fasse froid, qu'il neige ou qu'il pleuve, il y a toujours un tram qui va de votre côté. Le tram est le moyen de transport le plus commode et le meilleur marché.

Prenez le Tram!

**LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS
DE MONTREAL**

ART BRONZE INC.

opérant

THE ART BRASS WORKS CO.

LES OUVRAGES D'ART EN CUIVRE, Ltée

Etablie en 1918

245-247, rue Sanguinet

MONTREAL

SAVEZ-VOUS ?

que depuis plusieurs années nous sommes un des plus importants fabricants à Montréal de travaux d'architecture en fer, cuivre ou bronze coulé et forgé, tels que:

LAMPES, GRILLAGES, LANTERNES,
LAMPES A PIED, ENSEIGNES COMMERCIALES,
TABLETTES COMMEMORATIVES, LUSTRES ET
APPLIQUES ELECTRIQUES SUR COMMANDE.

pour Eglises, Banques, Edifices publics, et que notre personnel compétent est toujours à votre service.

Téléphonez à

Lancaster 5284-5285

et notre représentant ira vous voir.

Gauthier Electric Limitée



Accessoires et Appareils
Electriques En Gros

Spécialités:
Appareils d'Eclairage

320, rue St-Jacques

MONTREAL

Tél.: Main 1040

51, Sous Le Fort

QUEBEC

Tél.: 2-2343



MONTREAL - QUEBEC

Actif
\$1,231,635.00

Assurances
en force
\$51,327,483.00

LA PREVOYANCE

Compagnie d'Assurances Générales
Fondée en 1905

La première Compagnie Canadienne à grouper sous une même administration tous les genres d'assurances.

VIE — MALADIE — ACCIDENTS

Primes annuelles ou mensuelles.

INCENDIE, BRIS DE GLACES, GARANTIE, VOL.

Magasins, Coffres-forts, Résidences privées.

RESPONSABILITE PATRONALE

Manufacturiers, Entrepreneurs.

RESPONSABILITE PUBLIQUE

Ascenseurs, Edifices publics, Magasins, Résidences, Attelages, Médecins, Pharmaciens, Dentistes, etc.

AUTOMOBILES

Blessures corporelles, Dommages matériels, Collision, Incendie, Vol.

Siège Social : Edifice LA PREVOYANCE

Coin Place d'Armes et St-Jacques, Montréal.

Tél. Bell
Harbort 3292-3-4-6-7

J.-C. GAGNE,
Directeur-Gérant.

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrant dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous les risques, excepté la vie, comme suit :

Personnel	Accidents et Maladie
Cautlon	de toute nature
Automoble	Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol

Responsabilité des patrons envers le public
Voitures de livraison et ascenseurs
Fuite dans les arroseurs automatiques
Assurance contre incendie
Vol avec effraction
Vitre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

**London Guarantee and Accident
Company, Limited**

88 rue Notre-Dame Ouest, — Montréal

Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

British Colonial Fire Insurance Company

Bureau-chef: 90, rue St-Jacques, Montréal

THEO. MEUNIER B. A. CHARLEBOIS
Prés. et Gérant gén. Secrétaire

Fire Association OF PHILADELPHIA

Bureau-chef pour le Canada:
90, rue St-Jacques, Montréal

THEO. MEUNIER, Gérant

Feu
Automobile
Explosion
Tempête
de vent
Bris de
sprinkler

**Agents
demandés**

TOTAL DE L'ACTIF REUNI - \$21,328,848

TOTAL DU SURPLUS REUNI - 10,981,314

Carrosseries Commerciales

DE QUALITE SUPERIEURE
POUR TOUT GENRE DE CAMIONS



Carrosseries commerciales pour tout genre de commerce fabriquées sous le plus court délai.

Réparation de radiateurs — Chargement de batteries et magnetos — Soudure à l'oxygène — Debossage de panneaux et de garde-boue — Bourrure, Rideaux et Couverture — Peinture et Vernis

JOS. BONHOMME Ltée
200, rue Guy

MONTREAL
Main 967-1571-7235



89.4% de plus de Ventes

**Pour les 4 premiers mois de 1926
à comparer à ceux de la même période
en 1925**

L'exemple le plus frappant des ventes de Nash-Ajax en 1926, est la comparaison de la production et de l'écoulement des chars pour les 4 premiers mois de 1926 par rapport à ceux du même laps de temps de l'année précédente.

Le total des ventes pour les mois de janvier, février, mars et avril 1925 a été de 29,290 chars — *et c'était un record à cette date.*

Et en janvier, février, mars et avril 1926, le total a été de 55,501 — *un gain certain de 89.4%.*

En effet, la production et la vente des Nash-Ajax pour les 4 premiers mois de 1926 se comparent à à peu près 58% du total de toute l'année 1925.

Quand vous voyagez dans une auto Nash, vous suivez le courant ascendant des ventes.

LEGARE-NASH MOTORS

3416-18 AVE DU PARC (près Sherbrooke) MONTREAL

LINTEAU AUTOMOBILE LIMITED

44 rue Ontario Est

PROVINCIAL MOTOR SALES LIMITED

2320 rue Lafontaine, Montréal

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montreal

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes...

399, Avenue Viger,

MONTREAL

Ecole Polytechnique

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS — INDUSTRIE

Toutes les branches du génie
Chimie industrielle

1430, rue Saint-Denis
Montréal

Canadian Government Merchant Marine, Limited

**SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS
ET MALLE**

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et
d'Halifax, en hiver.

Pour les Bermudes, Jamaïque, Bahamas et l'Honduras.
Taux raisonnables. Maximum de service. Confort à taux modérés.

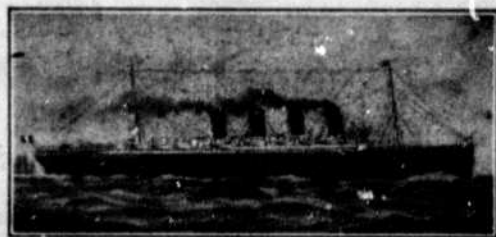
SERVICE REGULIER DE FRET POUR MONTREAL

Pour Londres et Anvers, tous les 10 jours.
— Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.
Pour St. Kitts, Antigua, Barbades, Trinidad et Demerara, (tous les dix jours).
— Australie (toutes les trois semaines).
— Nouvelle-Zélande, tous les mois.
— St-Jean, Terre-Neuve, via Charlottetown, I.-P.-E., toutes les 3 semaines.
Service intercostal et oriental entre Montréal, Victoria, Vancouver, Halifax.
De Vancouver aux ports de la côte ouest (R.-U.), tous les mois.
De Vancouver à Londres et Anvers, toutes les 5 semaines.
Service intercostal entre Vancouver, tous les mois.
De Vancouver à San Francisco, toutes les semaines.

B. C. KEELEY, gérant Côte du
Pacifique, Vancouver, C. B.
P. H. SCOTT, agent général du
fret d'Ontario, Toronto, Ont.

P. A. CLEWS,
gérant européen, C.G.M.M.
17-19 Cockspur St.,
Londres, S. W. I., Angleterre

J. P. DOHERTY, gérant du trafic, Montréal.
R. B. TEAKLE, gérant-général, 230 St-Jacques, Montréal.



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE FRANÇAISE

SERVICE RAPIDE ET DE LUXE

NEW YORK—PLYMOUTH—LE HAVRE

par les paquebots
PARIS — FRANCE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à classe unique

DeGRASSE — LA SAVOIE — ROCHAMBEAU
SUFFREN

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

Tous les quinze jours par les paquebots à classe unique
CHICAGO — ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

GENL. TRUDEAU & CIE, Limitée,
Agents généraux

24, Rue Notre-Dame Ouest

Tél. Main 8346

ou aux agents locaux

Montréal

changent continuellement, tandis que l'influence du Sanitary District de Chicago et des Etats du Mississippi restent, et leur influence ne peut que croître avec les capitaux qu'ils investissent. Si donc le problème reste stationnaire, un jour viendra inévitablement où les autorités fédérales s'inclineront devant la volonté des partisans de Chicago, et alors notre Saint-Laurent perdra une nouvelle portion de ses eaux, et nos ports verront leur commerce amoindri.

Le Gouvernement actuel des Etats-Unis paraît bien disposé à notre égard; peut-être consentirait-il, si on le pressait, à ce que la question soit retirée du domaine politique, réglée à l'amiable et confirmée par un nouveau traité. Il est évident que nous ne pourrions arrêter complètement le détournement des eaux, ni le réduire du jour au lendemain, mais nous pourrions obtenir une réduction considérable le jour où Chicago serait outillée, car elle n'a besoin que de deux à trois mille pieds cubes pour le traitement de ses égouts et l'alimentation de son canal; exception faite de la production d'énergie électrique.

En terminant, je vous citerai un exemple de ce que nos adversaires peuvent dire au sujet des droits du Canada et j'ajouterai quelques notes tirées du droit international.

M. R. I. Randolph, ingénieur conseil bien connu, vice-président de la Chicago Association of Commerce, dit, d'après le *Standard* du 3 dernier :

Le traité des eaux limitrophes entre le Grande-Bretagne et les Etats-Unis, conclu en 1909, ne s'applique pas au cas de Chicago.

Le canal fut ouvert dix ans avant que soit rédigé le traité et son effet sur les niveaux des Grands Lacs fut prédéterminé et connu pendant plus de vingt ans avant.

Le canal fut construit à la vue de tous sans objections. Le droit de construire implique le droit d'usage.

Il est incontestable que le traité des Eaux Limitrophes ne s'applique pas à Chicago, c'est même la raison pour laquelle il n'autorise aucun détournement. Par le deuxième paragraphe de son article deux, il est spécifié que les parties n'ont l'intention d'abandonner aucun de leurs droits de s'objecter à des détournements qui auraient un effet matériel sur la navigation. C'est donc qu'il ne constitue pas un acquiescement tacite et qu'il exclut toute idée de prescription qui aurait pu naître de l'usage du canal pendant nombre d'années.

Que le fait que le canal de drainage aurait été construit à la vue de tous sans objections, puisse être interprété comme un consentement du Canada et des Etats riverains, est dénué de sens. Les travaux à Chicago n'impliquaient pas pour la population riveraine des Lacs et du Saint-Laurent, à trois cents lieues de là, un abaissement de ses eaux. L'inaction de sa part ne veut pas dire consentement à ce qu'elle ignore. D'autant plus que, malgré l'assertion de M.

Randolph, l'effet que ce détournement pourrait avoir n'a été connu que peu d'années avant le traité par un petit nombre, et encore d'une façon imparfaite.

C'est ce qu'on a pu trouver de plus fort en réponse à nos réclamations. Peut-être le Droit international peut-il jeter du jour sur la question.

D'après M. MacKinnon, dans la "Gazette" de Montréal du 16 février dernier, M. L. Oppenheim, professeur de droit international à l'Université de Cambridge, membre de l'Institut de Droit international, membre honoraire de l'Académie de Jurisprudence de Madrid, dit :

C'est la règle du droit international qu'aucun Etat ne peut modifier les conditions naturelles d'un cours d'eau sur son territoire au détriment d'un Etat voisin.

M. Oppenheim cite aussi ce qui suit des règlements adoptés par l'Institut de Droit international à Madrid en 1911 :

Quand un cours d'eau traverse le territoire de deux Etats, les eaux ne peuvent en être détournées en quantité suffisante par l'un d'eux pour modifier son caractère utilisable à son arrivée sur le territoire de l'Etat plus près de l'embouchure.

J'ai essayé de vous exposer, d'une façon aussi exacte que possible, la question vitale qu'est pour nous le détournement des eaux de notre fleuve. Comme vous voyez, nous sommes encore loin d'une solution du problème; il me semble qu'il est urgent d'en trouver une avant qu'un changement dans le personnel du Gouvernement de nos voisins ne nous mette en face d'une organisation hostile à nos intérêts.

Le traité des Eaux Limitrophes exclut l'usage des remèdes légaux prévus pour des dommages causés par des détournements "aux cas déjà existants" au moment de sa signature. Chicago, pour le montant d'eau qu'il était censé prendre à la date du traité, ne craint donc pas les revendications canadiennes. A cette date, le District Sanitaire était autorisé à détourner 4,167 pieds, et il prenait en réalité 6,443 pieds cubes par seconde. On a suggéré qu'un moyen d'amener une solution prompt de notre problème serait d'envoyer au gouvernement des Etats-Unis une note couvrant les dommages que nous cause le détournement de Chicago, en plus des 4,167 pieds cubes autorisés. Cette idée vaut peut-être la peine qu'on y pense.

ASSOCIATION NATIONALE LONGFELLOW-EVANGELINE

Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Le mouvement entrepris par l'Association Nationale Longfellow-Evangéline, de la Louisiane, a pour but de graver dans la mémoire et le cœur des générations futures, par un parc, des monuments et un musée, les plus belles pages de leur histoire,

non seulement connues de l'Amérique mais bien de tous les pays civilisés; et de douer les Acadiens ainsi que la Louisiane, d'un parc qui pour eux sera une source de mémorables souvenirs, et aussi de préserver les antiquités qui nous restent de cette nation, jadis dispersée, et qu'ainsi ce peuple dont Longfellow sut si bien immortaliser, demeure pour les générations futures, un souvenir immortel.

Le Parc sera situé dans la paroisse St-Martin, que les Acadiens fondèrent dès leur arrivée en Louisiane. Là, nous y admirerons le célèbre Bayou Tèche, dont les eaux limpides et silencieuses offrent à nos yeux un des plus beaux spectacles de la nature, et apprécierons aussi les mémorables monuments que l'on a su conserver à la fureur des temps, tels que, la demeure d'Évangéline, Emmaline Labiche, ainsi que celle de Gabriel, Louis Arceneaux, et ce magnifique chêne, tout recouvert de mousse, et dont les branches courbées près de terre semblent vouloir nous faire comprendre, qu'elles ont courbées à la peine dont elles étaient témoins plutôt qu'aux temps. Longfellow, l'harmonieux poète américain, nous a légué un touchant tableau du chêne que l'on considère sacré, et qui fut si bien rendu en français, par notre excellent poète Pamphile LeMay, dont la muse mélodieuse était digne de répéter les suaves accents du chantre d'Évangéline.

Parmi les principaux prometteurs du mouvement, nous y remarquons: Sa Grandeur Monseigneur John W. Shaw, Nouvelle-Orléans, Monseigneur Jules B. Jeanmard, Lafayette, Monseigneur J. M. Laval, de la Louisiane, Révérend Père F. D. Sullivan, Président de l'Université Loyola, de la Nouvelle-Orléans, Monseigneur Cornélius Van de Ven, d'Alexandrie, Révérend Père A. D. Cormier, Shédiac, Nouveau-Brunswick, Canada, l'honorable Henry L. Fuqua, Gouverneur de la Louisiane, et la célèbre écrivain presque universellement connue, Dorothy Dix, de la Nouvelle-Orléans.

Les principaux organisateurs du mouvement sont: L'Honorable Henry L. Fuqua, Gouverneur, Président-Honoraire, qui par une proclamation officielle a fait connaître et entendre notre appel à tout l'État de la Louisiane. Madame A. A. Anding, Présidente, qui par son grand dévouement aux causes publiques et nationales, s'est attirée l'estime de tout la Louisiane. Monsieur Emile V. Stier, Secrétaire-Directeur, à qui incombe la charge de la propagande aux États-Unis ainsi que le recrutement de ses membres, assisté de Mademoiselle Caroline Rutherford, Assistante-Directrice. Monsieur Victor V. Dufault, de descendance Acadienne, fils de Monsieur S. Dufault, Ex-Sous-Ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries de la Province de Québec, Secrétaire et Représentant de la Puisseance du Canada.

Maisons françaises qui demandent des agents au Canada

(Correspondance reçue depuis le 1er mai 1926.)

L. Jourdan, 66, rue Taitbout, Paris (9e): montres, joaillerie.

Bathé, 69, rue Ste-Anne, Paris: robes "bon marché" de 400 à 700 francs.

J. Diéboit, 48, rue du Faubourg de Pierres, Strasbourg: couleurs anilines.

J. B. Seville & Cie, 14, rue de la République, St-Etienne: galons pour chapellerie.

Construction d'appareillages et spécialités électriques, 18, rue de Passy, Paris: accessoires de T.S.F.

Etablissements Primard, 18, rue du Dragon, Paris: appareil scientifique "L'Épiscopé".

R. Cottureau & Ch. Frelent, 12, rue Hippolyte Lebas, Paris: fournitures de bureau, notamment encre n'oxydant pas.

Etablissements J. Allibert, Monestier-de-Clermont (Isère): chapeau canotier tout en liège.

R. Sarrazin, 48, Bd. D'Asnières, Neuilly, (Seine): soudure électrique à l'arc pour ateliers de constructions métalliques, scieries, chantiers navals.

Etablissements Grammont, 10 rue d'Uzès, Paris: diverses fabrications concernant l'électricité.

Machines céramiques d'Alsace, Bischwiller, (Bas-Rhin): machines pour tuileries, briqueteries et manufactures de produits réfractaires.

Etab. L. Courraud, 51, Passage Violet, Paris: robes, manteaux, lingerie, châles, écharpes, soieries en pièces, rubans et dentelles.

Eug. Henry, Mittelwihr, Gare Bonnwihir, (Haut-Rhin): vins du Rhin.

Aéroplanes Henry Potez, 14, rue de Marignan, Paris: appareils d'aéronautique.

A. Morhange, 17, Galerie Montmartre, Paris: instruments de musique.

Marius Heyman, Calais (Nord): hautes nouveautés de broderies mécaniques.

Vaura fils, Puybrun (Lot): noix et corneaux.

Gaston Gardaix, 80, rue de Rivoli, Paris, France: recherche une fabrique pour la confection de caisses d'emballage en bois de peuplier.

Un modèle de ruelle en béton.



Les ruelles pavées en béton sont permanentes et hygiéniques.

C'est à cette époque de l'année qu'on apprécie le plus les ruelles pavées en béton. Elles sont faciles à tenir propres à la fonte des neiges et les rues adjacentes requièrent beaucoup moins de nettoyage. On voit surtout ceci dans les districts où toutes les ruelles sont pavées de ce matériel moderne. Les ruelles en béton ont pour effet d'augmenter la valeur des propriétés qu'elle entoure.

Canada Cement Company Limited
 Edifice Canada Cement Company
 Square Phillips MONTREAL

Salles de vente à
 MONTREAL TORONTO WINNIPEG CALGARY

**Force et Saveur
 Combinées**

Le Thé et la Café VICTORIA ont été choisis d'entre les plus exquis qu'il soit possible de se procurer.

Vous trouverez la même qualité supérieure dans tous les produits alimentaires emballés avec l'étiquette VICTORIA.

Empaquetées par

Laporte Martin Limitee
 MONTREAL — OTTAWA



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9, rue Saint-Jacques MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Correspondance sollicitée



LES

**PRODUITS
 UNIC**

SONT

*"toujours
 les
 meilleurs"*

Montreal Dairy

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada

Capital \$1,000,000.

Sr Lomer Gouin, *prés dent* Sr Herbert Holt, *vice-président*
E. R. Décarv, *vice-président et directeur-général*

Certificats de Prêts Hypothécaires à 6%

Garantis absolument quant au remboursement
du Capital et du Versement des Intérêts

Ecrivez aujourd'hui pour notre Brochurette donnant
tous les détails de nos certificats, qui peuvent être
émis pour les montants de \$100, \$500, \$1,000 et plus.

122 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

DIRECTEURS:

Robert Adair	Sr Georges Garneau	T. B. Macaulay
Hon. Georges Amyot	Amédée Geoffrion, C.R.	Walter Molson
A. J. Brown, C.R.	Sr Charles Gordon	John H. Price
T. S. Darling	Sr Lomer Gouin	Donat Raymond
K. T. Dawes	Sr Herbert Holt	Hon. J. M. Wilson
E. R. Décarv	C. R. Hostmer	

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital autorisé :	\$ 200,000.00
Capital payé :	200,000.00
Réserves et profits non distribués :	140,000.12
Fonds administrés :	19,778,848.18

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-COMMIS ET DE FORTUNES PRIVÉES.

VOUTES DE SURETE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sr HORMISDAS LAFORTE, K.B., C.F., Montréal, *Prés.*
CHARLES CAHEN D'ANVERS, Paris, *Vice-Président.*
MARTIAL CHEVALIER, Paris.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.F., C.B., LL.D., Montréal.
Vicomte E. de ROUMEFORT, Montréal.
Hon. E. Férodeau, Québec.
Hon. THOMAS CHAPUIS, Québec.
Hon. L. ATHANASE DAVID, Montréal.
ARMAND CHAPUT, Montréal.

DIRECTION

J.-THEO. LECLERC,
Directeur Général.

Tél. Harbour 4192



La Compagnie de Papier Rolland, Limitée,
Montréal, vient de publier un portfolio
intitulé "La Bonne Apparence d'une Lettre
Commerciale. — Comment on l'Obtient"
qui sera adressé gratuitement à ceux qui en
feront la demande sur une entête de lettre
de leur compagnie.

L'écusson "R" filigrané est la marque
distinctive des papiers Rolland.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITÉE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué.

LIVRES DE PRIX RECOMPENSES SCOLAIRES

LA MAISON GRANGER FRERES LIMITEE offre en
vente, cette année, le choix le plus varié et le plus
considérable de Livres de Prix jamais offert par aucune
Maison au Canada.

VOYEZ NOTRE EXPOSITION DE BEAUX LIVRES A PRESENTER COMME PRIX SPECIAUX

Les personnes qui désirent présenter un Prix Spécial
à un Collège ou un Couvent ont ici l'embarras du choix.
Nous nous chargeons de livrer à l'adresse voulue et
d'expédier même à l'étranger les volumes commandés.

Messieurs les Membres du Clergé, les Directeurs et
Directrices de Maisons d'éducation, les Commissaires
d'écoles sont invités à visiter notre étalage.

Ceux de nos clients qui ne pourraient pas se rendre
à notre magasin voudront bien nous écrire. Ils sont
assurés de la même attention et du même soin que s'ils
venaient en personne. Catalogues et conditions sur
demande.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal



L'Etendue
de
Notre Service

Nous ne sommes pas seulement le dépositaire de l'argent, mais aussi—
L'Avocat de l'Épargne
L'Allié du Commerce
L'Auxiliaire des Affaires



P. 1021

La Banque Royale
du Canada

Banque Canadienne
Nationale

Siège social : Montréal

Capital versé et réserve \$ 11,000,000
Actif, plus de 130,000,000

TOUTES OPERATIONS
DE BANQUE

Filiale en France :

Banque Canadienne Nationale (France),
14, rue Auber, Paris.

Notre personnel est à vos ordres

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1902

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1923) \$41,219,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPOORTE
Vice-Président et Directeur-Général
M. TANCREDE BIENVENU
Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

132 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Royal Exchange Assurance

DE LONDRES, ANGLETERRE

Fondée en 1720

Nous transigeons les genres d'assurances suivants:

CONTRE L'INCENDIE

Accidents,
Maladies,
Fidélité
et
Garanties,
Responsabilité
Patronale et
Risques du travail.



Automobiles
(feu, vol, collision
et responsabilité
en général,
Risques d'équipage,
Assesseurs,
Iris de Glace,
Responsabilités
civiles.

Actif dépassant \$ 60,000,000.00
Pertes payées, au-delà de \$300,000,000.00

Directeurs Canadiens Locaux:

Sir Vincent Meredith, Bart. Montréal
Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G. Montréal
M. E. W. Beatty, C.R., L.L.B.
Vicomte R. de Roumefort Montréal

Arthur Barry, Gérant Général
J. Weir Brown, Assistant Gérant
Alfred C. A. Noel, Gérant du Dept. des Accidents

Bureau-Chef pour la Canada:
EDIFICE ROYAL EXCHANGE
50, rue St-François-Xavier, Montréal
Nous demandons des agents pour tout le Canada

POUR L'ENVOI DE MANDATS

Si vous avez l'occasion d'envoyer des mandats, n'oubliez pas que vous les pouvez obtenir sur-le-champ dans n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal.

Banque de Montréal

Fondée en 1817

L'actif dépasse \$750,000,000

LA SEMENCE DERY

GRATIS

Le catalogue français le plus complet du pays.



Graines de légumes, de fleurs, gazon & pelouses, mil, trèfle, céréales de semence, arbustes à fruits et à fleurs, arbres d'ornementation, etc.

Demandez un exemplaire du catalogue maintenant prêt. **GRATIS**

La seule Maison canadienne-française du pays.

HECTOR L. DERY

17 à 23 EST, RUE NOTRE-DAME

Tel. MAIN 3036

(Près du Boulevard St-Laurent)

MONTREAL

Au Royaume du Tapis

Fondé en 1872

GROS et DETAIL

Importateurs directs, nous pouvons embellir votre foyer à des prix défiant toute compétition!

Choix insurpassable de marchandises exclusives de qualité garantie dans les plus nouveaux dessins!



FILIATRAULT SPECIALISTE

Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux, Draperies, Stores et Accessoires.

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits.

429, blvd Saint-Laurent

Spécialité: Tapis faits sur commande

Tél. L.Anc. 4970

MONTREAL

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

MELCHERS

Fabriqué à Berthier ville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.



Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt

TROIS GRANDEURS DE FLACONS :

Gros	40 onces	Prix	\$3.65
Moyens	26 "	"	2.55
Petits	10 "	"	1.10

THE MELCHERS
GIN & SPIRITS DISTILLERY
COMPANY, LIMITED, Montreal